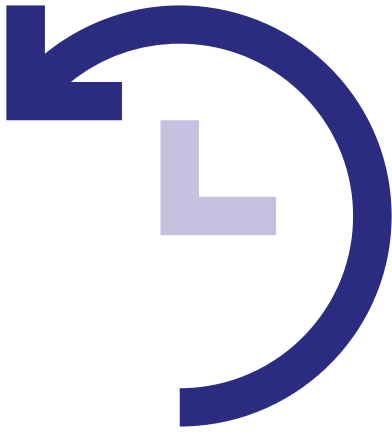


Gestion des temps et des activités d'ADP



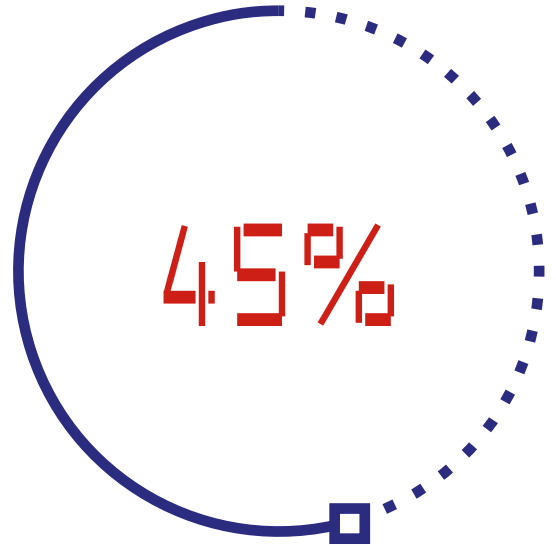
La gestion des temps et des activités est une fonction essentielle pour les entreprises, et ses besoins ne se limitent pas uniquement à la collecte de données de temps et d'activité.



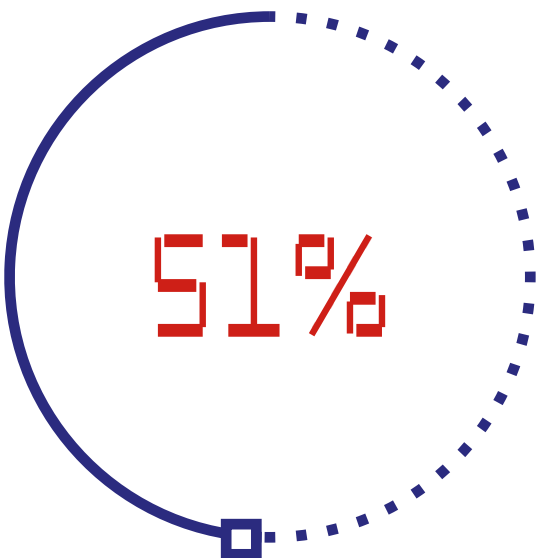


4 h 47 minutes*

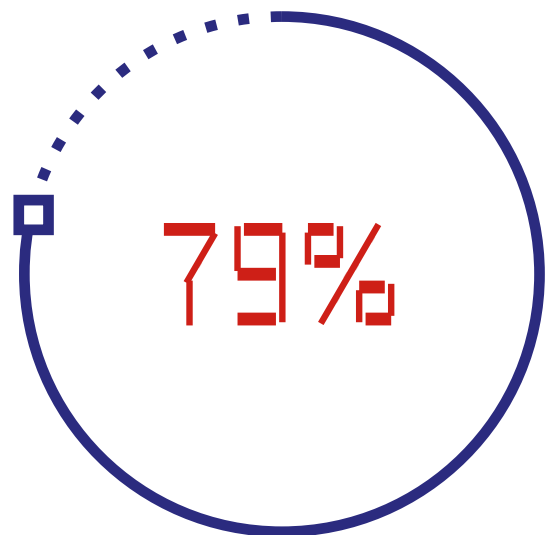
c'est le nombre d'heures supplémentaires par semaine que les salariés européens pensent faire gratuitement



des personnes interrogées font part de leurs besoins analytiques, notamment sur la planification des effectifs



des décideurs RH souhaitent que les processus de GTA soient ouverts aux managers et aux collaborateurs



des décideurs souhaitent une accessibilité sur les différents équipements

*ADP Workforce view

La gestion des temps et des activités demande une certaine précision :



Respecter les obligations légales de suivi de la présence des collaborateurs

L'employeur doit absolument respecter un certain nombre de responsabilités légales, comme les durées maximales de temps de travail hebdomadaire, journalier, ou encore les exigences en matière de temps effectif, heures supplémentaires ou majorations salariales.



Difficile de gérer les temps et les présences avec la variété des contrats

Les entreprises peuvent utiliser plusieurs types de contrats, avec de nombreuses organisations de temps de travail associées. Ces différences peuvent amener une grande complexité dans la gestion et le suivi des temps et des activités.



Assurer la disponibilité continue des effectifs peut être problématique

Que ce soit à cause d'absences contrôlées ou non, il est fréquent de se retrouver en manque de personnel pour assurer la continuité des activités d'une entreprise, pas toujours équipée pour anticiper ce genre de situations.



Une expérience utilisateur pas toujours adaptée aux managers ou aux collaborateurs

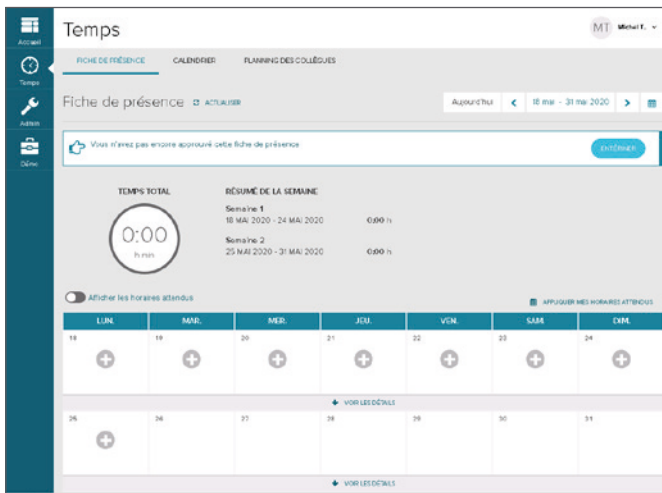
Qu'il s'agisse de plannings ou des compteurs de suivi des activités, des congés, les entreprises ne disposent pas toujours d'un outil adapté pour assurer l'accès et le partage des informations aux collaborateurs et à leurs managers.

ADP vous apporte une technologie puissante de gestion des temps et des activités, mais également le support dont vous avez besoin.

L'application de gestion des temps et des activités d'ADP, avec ses fonctionnalités liées aux pratiques optimales de ses clients, ainsi que la richesse de son modèle basé sur les règles légales de gestion des temps et sa maintenance légale, vous offre un gain de temps considérable dans la production de votre paie et complétera votre SIRH.

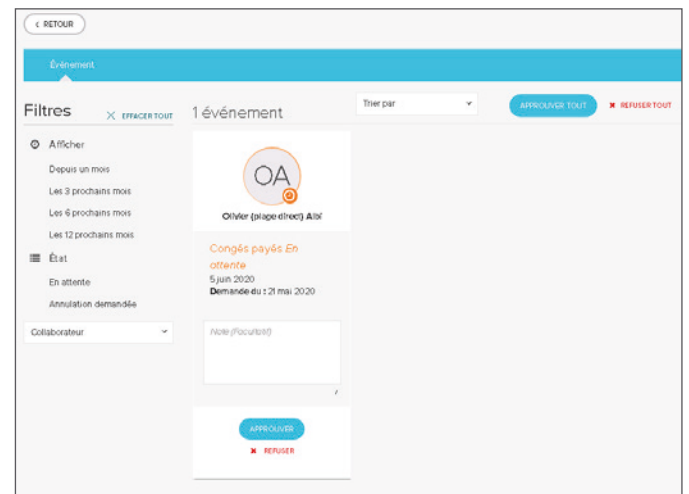
Le portail Collaborateur

L'accès collaborateur est simple et intuitif et offre toutes les informations nécessaires, que ce soit la visualisation des plannings, la pose ou l'annulation des demandes d'absences, la consultation des soldes, des congés, RTT, etc.



Le portail Manager

Le portail du Manager lui permet de gérer la présence de son équipe via des plannings et des indicateurs : suivi des congés et RTT associés à une validation ou au refus des demandes d'absences qui lui sont adressées et possibilité de déléguer son rôle en cas d'absence.



Une interface de mauvaise qualité est le 2e* facteur rédhibitoire pour les entreprises

30%
des répondants

* Source : Sierra-Cedar 2019-2020 HR System Survey

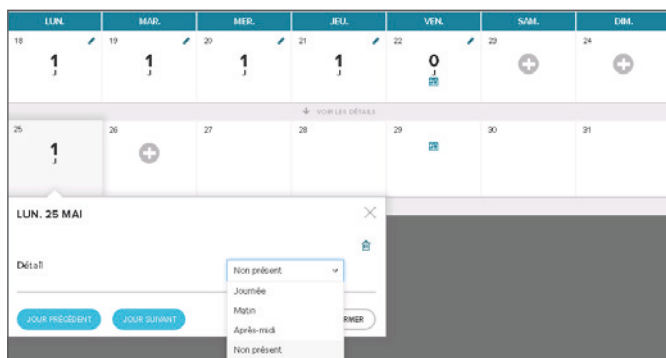




Le portail Expert

L'outil de gestion des temps et des activités offre aux experts une interface ergonomique et intuitive pour le suivi des temps de présence, d'absences et d'activités, dans le respect des règles légales en vigueur, des accords d'entreprises et des 35 h.

L'expert peut consulter et corriger les anomalies, gérer les absences, la présence, les accessoires de salaires (HS, paniers, majoration de nuit, dimanche, férié...). Grâce à des reportings, il peut suivre les soldes de congé, RTT, les volumes d'heures ou de jours travaillés... pour toute ou partie de l'entreprise.



Différentes options de pointage

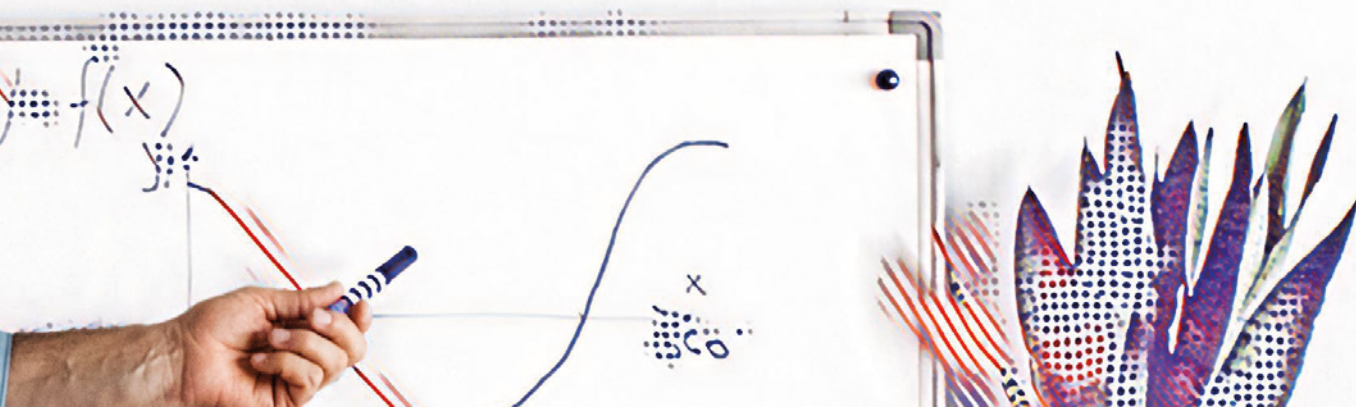
ADP propose de nombreux modes d'acquisition du pointage. Terminaux fixes, application Web adaptée, géolocalisation intégrée dans son application mobile ou en auto-déclaratif.

Veille juridique, assurance et conformité

L'application de gestion des temps et des activités d'ADP intègre nativement un modèle de calcul des temps de présence et d'absences en conformité avec les règles légales et les évolutions liées à son actualité. Ce référentiel de gestion des temps est adaptable aux règles en vigueur dans l'entreprise, qu'elles soient conventionnelles, d'entreprises ou des 35 h.



* Source : Sierra-Cedar 2019-2020 HR System Survey



Un planning dynamique

Accédez et modifiez, consultez ou gérez les requêtes directement depuis votre planning dynamique.



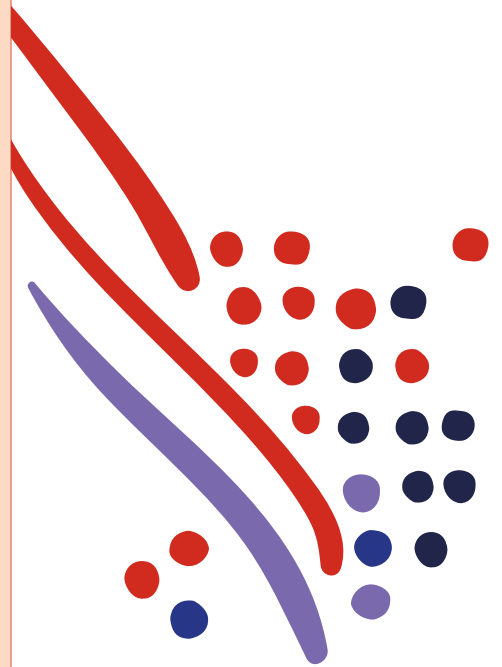
Une affectation via le lieu, le poste ou l'équipe

L'application permet également une gestion de l'activité des collaborateurs via l'affectation aux notions d'équipes, de postes ou lieux de travail. Les changements d'affectation peuvent être recueillis via le pointage depuis les terminaux physiques ou depuis les fonctionnalités de l'application Web.



Une intégration parfaite dans votre SIRH ADP

L'application de gestion des temps et des activités d'ADP s'intègre dans le SIRH des offres d'ADP. Son moteur de calcul permet entre autres un pré-calcul des données dans un laps de temps précis qui sont conformes à la paie des salariés.



Besoin d'en savoir plus sur comment ADP vous accompagne dans la gestion des temps et des activités des collaborateurs ?

Visitez fr.adp.com pour en savoir plus.

ADP, son logo et Always Designing for People sont des marques déposées d'ADP, Inc.
Toutes les autres marques appartiennent à leurs propriétaires respectifs.
Copyright © 2020 ADP, Inc. Tous droits réservés.

WF567063 | OMG97790 | 07/2020

